



2018-07-102-DR/FIN

nomenclature: 7.5.2



LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUILLET 2018

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT – ASSOCIATION DES JEUNES ADULTES HANDICAPÉS MOTEURS DU CENTRE HERAURITZ À USTARITZ (AJAHM)

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
M. HERVELIN	procuration à	Mme DUFAU
Mme BAULON	procuration à	M. PERRET
Mme MOUNIER	procuration à	Mme PICAT
M. DUBUS	procuration à	M. GONZALES
M. LECERF	procuration à	Mme SAINT-AUBIN
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT

ABSENTE EXCUSÉE:

Mme BISBAU

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs: 8

Nombre de votants : 29



2018-07-102-DR/FIN - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT : ASSOCIATION DES JEUNES ADULTES HANDICAPES MOTEURS DU CENTRE HERAURITZ A USTARITZ

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association des Jeunes Adultes Handicapés Moteurs (A.J.A.H.M.) du centre Hérauritz à Ustaritz. Cette subvention est attribuée dans le cadre de leur action pour améliorer le mode de vie des enfants et adultes handicapés, afin de favoriser leur épanouissement et leur intégration sociale.

Le montant de cette subvention s'élève à la somme de 150.00 € (cent cinquante euros).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29 ;

Vu la demande présentée par l'Association des Jeunes Adultes Handicapés Moteurs du centre Hérauritz à Ustaritz ;

DELIBERE

DECIDE d'allouer à l'Association des Jeunes Adultes Handicapés Moteurs du centre Hérauritz à Ustaritz, une subvention de fonctionnement d'un montant de 150,00 € (cent cinquante euros).

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget 2018.

Vote: 29

Pour: 29

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 12 juillet 2018

Le Maire

